commune de treyvaux
Route d'Arconciel 3 - 1733 Treyvaux
Tél. 026 552 52 20
commune@treyvaux.ch - www.treyvaux.ch

Assemblée communale ordinaire du 10 décembre 2026

Point 2.2.4

Société des remontées mécaniques La Berra SA

Projet Berra 2030

Augmentation du capital-actions

---

1. Introduction

Le projet « Berra 2030 » vise à positionner la station comme une destination de référence en matière de tourisme durable et 4 saisons, en alliant accessibilité, innovation, sport et nature.

Au cœur du projet figurent la construction d'une station intermédiaire sur la ligne du télémixte existant et le remplacement du téléski école, en service depuis 1985, l'extension de l'enneigement artificiel et divers Flowtrails et Trail Centers pour le VTT.

La Berra s'engage en effet à étoffer et à diversifier son offre estivale, à travers notamment le projet BIKE-IN FR25 (FRide), qui prévoit la création de plusieurs parcours VTT dans le canton de Fribourg dont plusieurs passeront par La Berra ou le Gîte d'Allières.

Côté randonnées, le projet « Berra 2030 » prévoit l'aménagement de quatre sentiers distincts.

Avec « Berra 2030 », nous affirmons notre volonté d'offrir un tourisme en phase avec son temps : durable, diversifié, connecté à son environnement et à son territoire. Un projet porté par des partenaires locaux engagés, au service d'une destination vivante et tournée vers l'avenir.

2. Investissements futurs

UNE STATION INTERMÉDIAIRE, COLONNE VERTÉBRALE DU PROJET « LA BERRA 2030 »

Une nouvelle zone d'activités pour renforcer le tourisme 4 saisons. La construction d'une station intermédiaire sur la ligne du télémixte de La Berra constitue l'élément central du projet « Berra 2030 ». Pensée comme un véritable pivot du développement futur de la station, elle vise à ouvrir une nouvelle zone d'activités, optimisant à la fois l'expérience des visiteurs, la gestion des flux et la rentabilité de l'infrastructure existante.

En été

Cette nouvelle construction permettra l'ouverture anticipée du télémixte jusqu'à cette station intermédiaire dès le mois d'avril. Elle contribuera également à réduire l'affluence au sommet, en diversifiant les points d'accès et en facilitant la répartition des flux de visiteurs. L'aménagement de cette zone permettra de développer plusieurs parcours VTT de différents niveaux, répondant aux besoins des cyclistes débutants comme expérimentés, en e-bike comme en vélo traditionnel. Ce secteur deviendra ainsi un nouveau pôle d'activités outdoor : plus accessible et mieux adapté aux familles.

En hiver : de nouvelles possibilités sur neige

Située à 1250 mètres d'altitude, cette station intermédiaire garantit une exploitation optimale même en conditions d'enneigement modéré. Grâce à son système d'enneigement mécanique existant et à son extension du côté du Gîte d'Allières, la SRMB SA assurera ainsi le ski sur des pistes de niveaux bleu et rouge, adaptées à tous les publics. Elle permettra également de développer une offre hivernale plus adaptée, avec des pistes plus accessibles aux skieurs débutants, aux cours collectifs, ou aux familles.

3. Budget – Berra 2030

	COÛT DE REALISATION	
Sentiers de randonnée	Fr.	670'000.00
Pistes VTT – bike	Fr.	2'980'000.00
Activités famille	Fr.	100'000.00
Extension enneigement mécanique	Fr.	1'450'000.00
Réfection bassin	Fr.	150'000.00
Aménagement piste de ski de fond	Fr.	180'000.00
Création de pistes de luge	Fr.	100'000.00
Station intermédiaire + téléski-école	Fr.	7'730'000.00
TOTAL	**Fr.**	**13'360'000.00**

	FINANCEMENT	
Financement bancaire	Fr.	2'000'000.00
Subventions Commune de La Roche	Fr.	530'350.00
Subventions ARG	Fr.	2'651'750.00
Subventions Canton de Fribourg *	Fr.	5'337'470.00
Subventions NPR	Fr.	290'200.00
Fonds propres de la SRM La Berra SA	Fr.	150'000.00
Augmentation du capital-actions	Fr.	2'250'000.00
Sponsoring et dons	Fr.	150'230.00
TOTAL	**Fr.**	**13'360'000.00**

*sous réserve de l'acceptation du Décret, Grand Conseil fribourgeois

4. Augmentation du capital-actions

Bref rappel

Lors de l'assemblée générale de la SRM La Berra SA du 3 décembre 2025, le projet « Berra 2030 » a été présenté à la population. Lors de l'assemblée communale du 11 décembre 2025, la population a validé l'investissement de la commune dans le projet « Berra 2030 ». Se référant aux futures décisions de l'Association Régionale de la Gruyère (ARG), du Grand conseil fribourgeois, de l'appui de la commune-siège de La Roche et des nombreuses communes de la Basse-Gruyère et de la Sarine, l'Assemblée générale autorisait le Conseil d'administration à augmenter le capital-actions de la société.

5. Décision relative à l'émission d'actions nouvelles

Selon la décision de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 décembre 2025, le Conseil d'administration est habilité, après inscription au Registre du Commerce de Fribourg, à décider d'augmenter le capital-actions et à décréter les dispositions nécessaires à cet effet. Lors de sa séance du 6 novembre 2025, le Conseil d'administration a décidé, en application de l'article 5 bis des statuts, de proposer à l'Assemblée générale de procéder à une augmentation du capital-actions de Fr. 4'500'000.- à Fr. 6'750'000.-, par l'émission de 18'000 actions à Fr. 125.- chacune. Cette augmentation est destinée au financement de la construction d'une station intermédiaire sur la ligne du télémixte existant, le remplacement du téléski école, la création de sept nouvelles pistes de descente (downhill, flowtrail), un pumptrack, un dual slalom et trois zones Trail Center, l'aménagement de quatre sentiers distincts**.**

6. Proposition achat actions

La Commune de Treyvaux a apporté son soutien à la station de La Berra tout au long de ses développements.

La Berra est un atout important pour notre région et pour notre Commune. Il s'agit de soutenir le développement régional. Les élèves de notre Cercle scolaire ainsi que leurs accompagnants profitent déjà gratuitement de ces installations durant le temps scolaire.

Avec ce projet La Berra 2030, une nouvelle offre pourra renforcer le tourisme 4 saisons, et en faire profiter les habitants de notre Commune, les élèves, les sportifs jeunes et moins jeunes dans une démarche respectueuse du paysage et de l'environnement.

Afin de soutenir les SRM La Berra dans ce projet, le Conseil communal propose l'achat de 400 actions à 125 francs. A ce prix, il faut ajouter 1 % pour le timbre fédéral, soit un total de 50'500 francs.

Augmentation du capital-actions		
Achat de 400 actions nominatives de 125 francs	Fr.	50'000.00
Timbre fédéral 1 %	Fr.	500.00
TOTAL	**Fr.**	**50'500.00**

7. Financement et charges

Le financement de cet investissement est assuré par le compte courant de la commune.

8. Propositions

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter l'achat de 400 actions de la Société des remontées mécaniques de La Berra SA, pour un investissement total de 50'500 francs.

Position de la Commission financière

En sa séance du 23 novembre 2026, la Commission financière propose …….. l'achat de 400 actions de la Société des remontées mécaniques de La Berra SA, pour un investissement total de 50'500 francs.

Annexe : dossier de présentation du projet « La Berra 2030 »